

---

CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous, bienvenue à la téléconférence mensuelle de l'ALAC, aujourd'hui 24 août 2021 à 16 h UTC.

Sur l'appel d'aujourd'hui, sur le canal anglais, nous avons Maureen Hilyard, Alfredo Calderon, Andrei Kolechnikov, Bill Jouris, [inaudible], Cheryl Langdon-Orr, Dave Kissoondoyal, [inaudible], Eric Schweighofer, Joanna Kulesza, Jonathan Zuck, [inaudible], [inaudible], Léon Sanchez, Liana, Marita Moll, Mathias Hudobnik, Pari Esfandari, Priyatosh Jana, Raymond Mamattah, Roberto Gaetano, Satish Babu, [inaudible], Sébastien Bachollet, Tijani Ben Jemaa, [inaudible] et Yrjo Lansipuro.

Sur le canal français, nous avons Gabriel Bombambo Boseko, Imrane Souleymane.

Du côté du personnel nous avons Heidi Ullrich, Devan Reed, Carlos Reyes et moi-même Claudia Ruiz qui vais m'occuper de cet appel.

Nous avons reçu les excuses de Gisella Gruber et Evin Erdogdu.

Nous avons l'interprétation en espagnol et français, nos interprètes espagnols sont David et Veronika, de français Camilla et aurélie.

Et avant de commencer, petit rappel à tous, veuillez indiquer votre nom avant d'intervenir pour la transcription et pour que les interprètes puissent également vous identifier sur les canaux respectifs.

Nous avons également la transcription en temps réel, je viens de coller le lien sur le chat, donc vous pouvez y avoir accès si vous le souhaitez.

Merci à tous.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Sur ce, je vous cède la parole Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup, bienvenue à tous. Et bienvenue en particulier à Cheryl, je lui parlais par mail hier, à 2 h du matin, et très heureuse de pouvoir être debout à temps pour cet appel.

Nous avons un agenda très chargé aujourd'hui, notamment parce que nous avons deux invités spéciaux. Nous avons le plaisir d'avoir notre équipe communication qui nous accompagne aujourd'hui pour parler de la mise à jour [ITI] et nouveaux processus de soumission de commentaires publics.

Ensuite, nous avons nos invités habituels qui sont tout aussi importants, à savoir membres du conseil d'administration de l'ICANN, Léon Sanchez – c'est un plaisir de vous retrouver Léon – et ensuite on passera aux rapports, qui incluent nos rapports politiques, rapport des liaisons et des groupes de travail avant de passer à la dernière section de notre ordre du jour avec les structures ALS et points divers ainsi que notre travail de préparation en vue de l'ICANN 72.

Voilà en gros comment va se dérouler cette réunion.

Comme vous le voyez, c'est chargé et il y a un certain nombre de points très importants à traiter. Donc, ce que nous allons faire, c'est d'abord... Je vais vous demander avez-vous des commentaires ou des changements à apporter à l'ordre du jour? Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ou est-ce qu'on peut adopter l'ordre du jour en l'état?

---

Ça ne semble pas être le cas, très bien. Donc nous poursuivons. Nous allons d'abord voir les points d'action. Très bien. Il y avait un point d'action de la dernière réunion, une discussion portant sur le nouveau système élaboré par l'organisation ICANN. Nous avons eu une réunion et ça, ça avait à voir avec les indicateurs. Et donc nous avons eu une réunion avec Gisella, Heidi et Cheryl et la question, finalement, s'est révélée un peu plus complexe que prévu. Donc ce travail est encore en cours mais nous allons considérer cette question comme prioritaire pour continuer à y travailler et tenter de parvenir à ce que nous voulions faire à l'origine, avant de découvrir que cette question était bien plus complexe que prévu.

Bien, nous passons au point suivant. J'aimerais vous présenter à des gens que vous connaissez déjà puisque vous aurez forcément participé au webinaire organisé concernant l'ITI. D'ailleurs, j'ai du mal à me souvenir de la signification de cet acronyme ITI, qui a à voir avec Information. Pour ce faire, nous avons Jana et Mike. Et ensuite processus de soumission de commentaires publics avec Carlos Reyes, qui va nous en dire un peu plus. Si vous avez des questions à leur poser, n'hésitez pas à le faire. Je suis sûre qu'après leur présentation il y aura un temps pour les questions.

Jana et Mike, vous avez la parole.

JANA JUGINOVIC :

Merci Maureen, merci de nous donner l'occasion ce matin de vous parler du travail que l'on fait par rapport aux commentaires publics et à l'ITI. Je vais commencer par les commentaires publics et notre ami Carlos va, quant à lui, vous présenter certains aspects que vous aurez

---

certainement découverts lors de la démonstration faite auprès de la communauté, on a organisé également des webinaires lors de la formation qu'on a organisée. J'espère que vous aurez l'occasion de la voir, si ce n'est pas le cas un enregistrement est disponible et je vous invite à regarder cette démonstration. Et donc je vais céder la parole à Carlos pour parler de ces choses. Vous dire que mardi, va avoir lieu un commentaire public et on va voir le blog lancé par David Olive. David Olive va envoyer une note à l'avance aux leaders SO et AC, tout cela sera promu sur les réseaux sociaux et on va faire une publicité par rapport à cette nouvelle expérience par rapport aux commentaires publics.

CARLOS REYES :

Merci Jana. On a travaillé avec l'équipe ITI, depuis deux ans maintenant, pour développer une nouvelle fonctionnalité pour les commentaires publics. Avec Cheryl Langdon-Orr on a constitué un groupe de travail, ainsi qu'avec Jonathan Zuck, Olivier Crépin-Leblond, je crois que Maureen a également participé, afin de s'assurer que cette nouvelle fonctionnalité allait réellement s'atteler à une amélioration de l'expérience actuelle par rapport aux commentaires publics. Et ces séances de travail du groupe de travail ont été extrêmement utiles pour voir quelles étaient les fonctionnalités indispensables par rapport à la recherche et le processus de soumission amélioré. Mais c'est également utile pour le personnel puisque ça va permettre de poser des questions ciblées grâce à des formulaires spécifiques. Certaines équipes ont utilisé un formulaire Google, mais la structure de données et d'informations qu'on reçoit dans le cadre des commentaires publics vont permettre de télécharger les commentaires par l'intermédiaire d'un PDF. Donc il y aura toujours cette possibilité.

---

Et, à la fin du processus, vous pourrez gérer votre soumission, voir l'historique de vos soumissions, les archives de vos soumissions et télécharger les données concernant les procès-verbaux.

Donc toutes ces fonctionnalités nous ont beaucoup occupés et, comme Jana l'a dit, il y a eu une série de webinaires. Le premier concernait les changements par rapport à l'expérience de l'utilisateur, les améliorations, et un webinaire sur le processus de soumission. Ce processus de soumission, comme Maureen l'a dit dans son introduction, est assez récent puisqu'il va dépendre d'un compte ICANN. Donc si vous n'avez pas de compte ICANN, je vous encourage vivement à en créer un, ce qui vous permettra de gérer votre travail par rapport aux commentaires publics de manière plus active. Vous pourrez voir vos projets de commentaires publics, vous pourrez télécharger des formulaires, et voir également les données, voir l'historique de vos soumissions, etc. et vous avez également accès aux archives de vos soumissions dans le temps. Ce qui permet d'utiliser de manière beaucoup plus efficace ce système.

De plus l'ALAC, et l'At-Large, par l'intermédiaire de leur travail en cours, a souhaité que ce processus soit aussi ouvert que possible. Toutefois, si vous, en tant qu'individu, vous voulez soumettre quelque chose, vous avez cette possibilité de soumettre un commentaire public en tant qu'individu, ou si vous voulez faire au titre d'At-Large, au sein du CPWG par exemple, il y a un processus qui permet de soumettre un avis ou une déclaration dans le cadre de la procédure de commentaires publics At-Large via l'ALAC. Donc il n'y a pas de changement à ce niveau-là. Et à ce niveau-là il n'y a pas de changement par rapport au nouveau système.

---

À un niveau plus élevé, comme je vous le disais, surtout je vous invite vivement à créer votre compte ICANN, si vous ne l'avez pas encore créé pour vous assurer que vous avez accès à tout. Et on attend avec impatience vos retours d'information, vos réactions, pour voir si cette nouvelle fonctionnalité vous est utile.

Notre équipe ITI est à votre disposition. Je vais faire une pause maintenant pour voir si vous avez des questions. J'ai indiqué le site web de l'ITI sur le chat, c'est là que vous pourrez trouver l'enregistrement des différents webinaires, formations, ainsi que des différents documents pertinents que l'équipe ITI a préparés pour connaître cette nouvelle expérience.

Donc surtout, si vous avez des questions n'hésitez pas à nous joindre maintenant ou par la suite.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Carlos. Alors, est-ce qu'il y a des questions ? Je ne vois pas de main levée, donc on va continuer. Cheryl ?

JANA JUGINOVIC :

Comme Carlos l'a dit, on a indiqué le lien sur le chat, vous pourrez, en cliquant sur ce lien, avoir accès aux enregistrements des webinaires et formations et documents pertinents. Notre équipe a fait un travail extraordinaire et j'espère que vous allez voir les changements que vous souhaitiez voir dès mardi.

Bien entendu, on peut partager avec vous d'avance ce que va être cette expérience. J'insiste sur le fait qu'il est important de souscrire aux

---

notifications ou aux alertes. Vous pouvez recevoir des notifications dès maintenant par rapport à ce nouveau processus de commentaires publics, pour ainsi être au courant de toutes les nouveautés.

Je crois que Cheryl avait souhaité que cette fonctionnalité soit disponible. Nous voulions vous montrer un certain nombre de choses sur lesquelles on travaille actuellement, parce que Heidi nous disait que vous vouliez une mise à jour générale sur ce sur quoi on travail outre les commentaires publics, parce qu'après le lancement mardi, nous allons procéder à une mise à l'essai, disons, de cette nouvelle procédure. On n'anticipe pas de problèmes conséquents, mais si vous observez que quelque chose ne fonctionne pas bien, je vous invite à nous envoyer un mail. Cette adresse mail est disponible sur le site de l'ITI que j'ai indiqué sur le chat.

Ce sur quoi on travaille maintenant, c'est un travail de va-et-vient permanent, on l'a déjà commencé ce travail. Mais on continue à travailler. Ce que je vais vous montrer dans un instant, Heidi je vais vous demander de le projeter à l'écran, ça n'est pas quelque chose que vous allez voir vraiment, mais vous allez en voir les avantages.

Donc ce que nous avons maintenant c'est la manière dont on a pu mettre en place ce genre de filtre pour tout ce qui concerne le contenu et les choses que vous voyez maintenant à l'écran, c'est une nouvelle interface qui permet d'inclure tout le contenu dans cette interface. Si vous souhaitez, par exemple il y a beaucoup de contenu donc si vous voulez la partie... Vous pouvez sélectionner le texte, appliquer plusieurs filtres, et voir l'interface. Voilà un petit peu la taxonomie structurée que vous allez obtenir. Et ce que l'on fait maintenant c'est qu'on combine

---

cela avec ce qu'on a ici, c'est-à-dire l'interface qu'on a construite, donc si je veux faire une nouvelle annonce, par exemple, je clique sur annonce, je vais inscrire un titre et voici l'interface que nous utilisons, qui nous permet de modifier la taxonomie du site et de faire nos choix entre les différentes options du menu, il y a différentes valeurs qui vont commencer à apparaître dès que je sélectionnerai mon choix sur la liste déroulante. Par exemple pour les opérations du conseil d'administration, ça nous donnera les choix spécifiques aux activités du conseil.

Auparavant, avec le site précédent, on avait ce problème de ne pas avoir de contexte, de taxonomie spécifique, il n'était pas évident de naviguer, on ne pouvait pas tout changer. Donc maintenant on essaie la structure avec la taxonomie, étant donné que ces deux sont séparés. Voici la taxonomie.

Et puis, d'autre part, il y a une page où on a la possibilité d'écrire.

Vous n'allez peut-être pas voir où se trouvent toutes ces informations sur ICANN.ORG, mais c'est intégré à partir de l'ITI.

Et en ce moment, nous travaillons à intégrer ce service de taxonomie de sorte que lorsqu'on ajoutera certaines valeurs à la taxonomie elle soit répliquée sur toutes les plateformes où on en a besoin. Donc au moment de rédiger, vous aurez certaines informations et ce sera par la suite reflété sur la page où tout est publié.

Je vois une main levée, est-ce que vous avez une question à poser ?

---

MAUREEN HILYARD :

Marita, allez-y.

MARITA MOLL:

Bonjour. J'ai levé la main tout à l'heure, en fait ce n'est pas une question spécifique sur ce que vous êtes en train de dire, si vous souhaitez conclure cette partie de la présentation, allez-y.

JANA JUGINOVIC :

Oui, en fait je ne sais pas si vous avez des questions sur ceci, on est en train de parler du service de taxonomie qui est un service [back-end]. Dès que cela sera fait, ce sera très utile parce que cela impliquera qu'on ne sera pas tenu de mettre à jour la taxonomie sur trois sites web différents, et ce sera plus facile pour les SO et AC de mettre à jour leur page, c'est le site même qui va le faire, parce que nous avons déjà intégré les capacités pour que l'équipe puisse le faire elle-même.

Alors, tout ce travail de back-end prend un peu plus de temps, mais ce sera énormément avantageux étant donné que ce ne sera plus la peine de se mêler de tout ce contenu et de taxonomie, et cette taxonomie est l'épine dorsale. Lorsque vous travaillez avec les traductions, par exemple, vous verrez que la demande de traduction est envoyée directement à l'équipe de service linguistique, et lorsque la traduction est prête, vous n'êtes pas tenu de publier cela manuellement, ce sera publié automatiquement si la version anglaise est déjà publiée.

Donc tout ce travail que nous en train de faire maintenant nous permet d'automatiser beaucoup de processus, parce que ça nous permettra par exemple d'avoir les traductions intégrées sur le système à travers notre

---

[EMS] et de mettre à jour le document traduit et de le mettre en correspondance avec la version anglaise dans la page principale.

Alors, on fait tout ce travail de base mais vous verrez tous les bénéfices de cela sur les pages publiques que vous fréquentez.

Est-ce que vous avez des questions par rapport à ce que je viens de montrer, en termes de mise à jour de notre travail ? Des retours peut-être ?

Je ne vois pas de main levée ? Jonathan a levé la main.

MAUREEN HILYARD : Jonathan et Marita, toujours. Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Bonjour. Nous apprécions beaucoup ce que vous montrez. Moi qui travaille depuis une décennie, je suis ravi de voir cette suppression de doublons, cette initiative qui optimise notre travail.

J'ai une question d'ordre général. Étant donné que vous avez évoqué notre rôle en tant que SO et AC, je voulais savoir s'il y avait des projections plus concrètes qui étaient fixées en termes de ligne chronologique pour la publication de cela. Je sais que vous évitez de faire des projections et des prévisions, mais j'espère pouvoir avoir une idée de quand cela pourrait être prêt et disponible plus largement.

JANA JUGINOVIC : Merci. Je comprends Jonathan, je vous remercie d'ailleurs car vous nous avez beaucoup aidés ces dernières années avec votre feedback, pour

---

nous assurer qu'on ne se trompe pas non plus, donc j'apprécie beaucoup toujours vos commentaires.

Ça pourrait potentiellement éviter beaucoup de travail que nous avons à présent.

Je voudrais essayer de vous donner une réponse réaliste. Étant donné qu'on n'a que le [DMS] qui serait intégré, également les services de traduction, DMS, le fichier, vous savez qu'à présent s'il y a différentes versions d'un fichier en PDF, il n'est pas possible de savoir quelle est la version finale. C'est le cas avec certaines de nos pages HTML. Nous avons un service de contrôle des versions qui sera également ajouté. Voilà, c'est notre question de base.

Une fois que toutes ces questions auront été réglées, qui sont assez compliquées, qui prennent plus de temps que l'on aurait voulu, vous savez que toujours avec les développements il n'est pas facile de respecter les calendriers que l'on s'était fixés, il y a des points différents, il faut s'adapter dans certains cas. Mais une fois que ces trois éléments auront été résolus, nous serons mieux placés pour dire quand nous pourrons travailler avec chacune des SO et chacun des AC.

Mais je voudrais cependant vous rassurer, nous sommes en train de travailler, vous avez vu sans doute un blog qui a été publié il y a quelques mois, où nous [inaudible] la fiche de forme et de style de l'ITI au site du GAC. C'est beaucoup plus facile de le faire maintenant. Mais, désormais le site web du GAC est mieux adapté. On n'a pas énormément changé les fonctionnalités du site mais on voit que la plateforme d'information n'est pas compliquée à adapter et que les autres sites, les autres SO et AC, pourront également s'adapter à ce nouveau format.

---

---

Nous avons un autre projet sur lequel nous travaillons en parallèle, avec ICANN.ORG, c'est un site énorme comme vous le savez, on a plus de 400 000 pages sur ce site. Et nous allons commencer à travailler sur la ccNSO, c'est-à-dire qu'une fois qu'on aura fini notre travail sur le service de taxonomie, qui devrait pouvoir être conclus vers le nouvel an étant donné que c'est compliqué et que nous travaillons avec trois nouvelles plateformes et nous essayons de veiller à ce qu'il y ait une traduction de ces valeurs de taxonomies, mais, à ce moment-là nous allons nous occuper de l'audit de la ccNSO qui ne peut pas se faire manuellement. Il y a à près 5 milliers de pages sur leur site et ça doit être fait correctement, on ne peut pas se presser pour le faire plus rapidement ;

Mais tout devrait être bien fait. Et dès que ce travail structurel sera complété, Jonathan, on devrait pouvoir vous donner un estimatif plus exact. Je ne voudrais pas vous donner une date qui ne soit pas correcte, pour pas que vous ayez de fausses attentes. Est-ce que vous êtes d'accord ?

JONATHAN ZUCK :

Oui, c'est raisonnable, mais en fait j'ai l'impression que vous avez peur de vous tromper. On en a déjà discuté et je suis désolé d'être rébarbatif ici, mais pour les différentes projections on se demande beaucoup ce qu'on devrait faire en matière de travail de défense des outils pour la gestion de l'information. C'est difficile pour nous étant donné la nature de notre écosystème, ce n'est pas pareil que pour les autres unités constitutives. Si vous vous trompez, tant pis. C'est comme Cheryl le dit dans les commentaires, ça nous pousse à aider, à un moment ou à un autre. Mais, même, ne serait-ce qu'une formule qui dise : au plus tôt ce

---

sera prêt à telle date ou une autre, ça pourrait je pense nous donner une idée et nous orienter quant à quoi faire en attendant. Parce que si ça va nous prendre 3 ans, et bien oui, il y a autre chose qui devrait nous occuper.

JANA JUGINOVIC :

Oui, je suis tout à fait d'accord, oui. Mais comme vous le savez, vous connaissez parfaitement tout cela, pas la peine de vous l'expliquer. Et, si je ne me trompe, en fait, le site de l'ALAC a 12 000 pages, je pense, je pourrais me tromper car je ne l'ai pas devant moi, mais c'est une grande quantité de contenu. Mais même si on disait qu'on va le faire dans un certain délai parce que vous nous demandez combien de temps ça va nous prendre, peut-être que vous devriez planifier un peu plus, parce que ça va dépendre d'autres choses, et c'est ce que moi je défends et il faut faire un travail d'audit d'abord avant de pouvoir se mettre au travail pour savoir quels sont les besoins que vous avez pour vos contenus spécifiques et, à ce moment-là, il y aura une séance de recueil des exigences de la communauté ALAC et puis il faudra voir combien de temps cela nous prend de concrétiser cela.

Mais tout ce travail d'audit prend du temps, plus que le travail même de développement du site, vous voyez ? Cependant je suis d'accord avec vous, il est important d'avoir un cadre chronologique. Une fois qu'on pourra avoir ces éléments prêts au cours des [inaudible] du mois prochain, on pourra sans doute vous donner une réponse plus claire aux SO et AC quant à la question que de savoir quand vos sites pourront être abordés.

---

Alors, je comprends tout à fait que vous ne voulez pas attendre à l'éternel, 3 ans n'est pas acceptable, oui, j'ai compris mais je pense qu'il va falloir être flexible pour essayer de compléter le travail fondationnel avant de pouvoir donner des dates estimatives.

Est-ce raisonnable ? Je sais que ce n'est pas la réponse à laquelle vous vous attendiez.

JONATHAN ZUCK :

Oui, ce n'est pas ici tout recommencer. Je ne suis même plus sûr que l'on ait suffisamment de fonctionnalités à partir desquelles choisir si on était en train de concevoir un nouveau site. Si on parlait d'une analyse de nos exigences pour notre propre site.

Je pense que la question ici est de pouvoir évaluer, nous devrions essayer d'améliorer les systèmes existants ou pas en attendant, même s'ils sont loin d'être ce que l'on voudrait avoir. Et, c'est malheureusement une décision qui est remise et qui a été remise à maintes reprises. Ce n'est pas un reproche, mais c'est pour suggérer que vous disiez, en fait, avant que l'on puisse s'occuper de vous, ça va nous prendre je ne sais pas combien de temps. Et donc à ce moment-là on pourra avoir une idée plus claire. À un moment donné, d'ailleurs, on avait discuté du fait que vous aviez besoin de comprendre quelles étaient les informations nécessaires pour pouvoir définir une stratégie de migration. C'était une discussion qu'on avait entretenue à un moment donné, et on discutait du travail en parallèle qui finit par être abandonné.

---

Je ne voudrais pas être à votre place, mais je veux réitérer quelle est notre position.

JANA JUGINOVIC :

Oui, et il y a bien sûr toujours des difficultés en termes d'établissement de priorités, on a tendance à se concentrer sur certaines choses avant de les conclure, pour ne pas essayer de trop faire en même temps et finir par ne rien faire finalement parce que ça prend plus de temps, d'efforts et de ressources. Nous en sommes tous conscients.

Mais quant aux choix que vous voulez avoir, sachant que l'ITI et le travail que nous faisons est un modèle qui devrait suivre les fonctions que nous avons créées et le manuel que nous avons créé, cela a été fait d'une manière qui prévoyait que cela soit utilisé comme un manuel d'options, pour dire : voici les manuels disponibles pour les SO et AC, voici les fonctions disponibles pour les SO et AC. On pourrait dire : bon, pour ce besoin on pourrait faire telle et telle chose, si l'ALAC avait besoin d'autre chose on pourrait concevoir des discussions des types de contenus qui apparaissent sur le site de l'ALAC et on pourrait à ce moment-là utiliser cette fonction de description de contenu. Suivant les feedbacks que nous avons reçus de la communauté, on a vu qu'ils n'étaient pas toujours au courant de ce qu'il se passait parce que cette fonctionnalité de description ne l'avait pas vu, elle était censée résoudre ce problème/

Et puis nous avons également des modèles qui impliquent beaucoup de travail qui ne va pas devoir être [refait] pour la traduction. Alors il y a beaucoup de fonctionnalités que nous devrions pouvoir mettre à votre disposition en termes de menus, de possibilités disponibles.

---

Si vous voulez définir autre chose, oui, on ne va pas attendre jusqu'à la fin du processus, vous pourrez commencer tout de suite à faire telle ou telle chose. Vous voyez, donc voilà les circonstances.

Je suis tout à fait d'accord avec vous, je sais que Carlos est connecté également, nous sommes disponibles, l'idée est de pouvoir créer un document d'ici la fin de l'année qui vous montre quels sont les modèles disponibles, les fonctionnalités qui ont déjà été mis en place, quelles sont les fonctionnalités pour votre page, ce que vous devriez peut-être modifier pour votre site particulier, etc.

Alors, pour répondre à votre question, il serait bien de voir ce qu'il y a de disponible.

MAUREEN HILYARD :

Merci Jana et merci Jonathan d'avoir soulevé ces points. Je pense que c'est une excellente chose. On voit qu'ici vous êtes très attaché au fait de travailler avec efficacité et on apprécie tous le travail que vous faites dans votre équipe, et on en voit les avantages. En tout cas, on espère les voir rapidement.

Je sais que Marita a été très patiente, ça fait longtemps qu'elle a levé sa main. Marita, c'est à vous.

MARITA MOLL :

Merci Maureen. Ma question ne porte pas du tout là-dessus. Je suis heureuse que Jonathan soit intervenu là-dessus, parce que j'ai levé la main avant pour parler d'autre chose, par rapport à la soumission de commentaires publics sur sa nouvelle forme.

---

J'ai participé au webinaire dont vous avez parlé, excellent du reste, et je suis préoccupée par le niveau supplémentaire de difficulté que cela présente pour les gens qui travaillent sur l'élaboration de ces commentaires. Par le passé, tout ce qu'il suffisait de faire, c'est aller sur Google Doc, faire des commentaires sur le Google Doc, la plupart des gens savaient faire cela. Maintenant il faut savoir comment utiliser ce formulaire et comment optimiser notre utilisation de ce formulaire. Ce sont deux choses différentes. Et je comprends bien que cela va faciliter le travail, notamment l'analyse des contributions qui arrivent. Et j'ai bien compris, d'après les webinaires, qu'on va pouvoir continuer à utiliser les Google Doc. Mais, pour moi, je ne comprends pas très bien. Dans le pire des cas, si on n'utilise pas Google Doc, et qu'on utilise ce nouveau formulaire et qu'on ne sait pas bien l'utiliser... Voilà ma préoccupation, c'est un nouveau système, on sait que ça va rendre les choses plus faciles, mais c'est une nouvelle chose à apprendre.

L'autre question que j'avais, par rapport au fait de créer un compte, moi j'ai compris – d'après les webinaires – qu'effectivement si vous allez élaborer un commentaire individuel, vous allez pouvoir le faire, mais si vous faites un commentaire au nom d'une SO, comme l'ALAC par exemple, ou AC alors il faut créer un compte à cet effet. Et, je suppose que les gens qui travaillent là-dessus vont rentrer des informations... Écoutez, je ne sais pas bien comment ce processus va évoluer, j'imagine qu'on va continuer à pouvoir utiliser notre Google Doc, puis pouvoir l'intégrer dans le formulaire Google. Parce qu'en tout cas il n'y a pas moyen de faire des commentaires là-dessus.

Voilà tout ce que j'avais à dire.

CARLOS REYES :

Merci Marita. Alors, je pense que la manière dont Cheryl a résumé cela sur le chat est une excellente manière de résumer les choses. Qu'il s'agisse de télécharger un document ou remplir un formulaire préétabli, ça c'est fait par l'équipe de soutien. Et c'est ce qu'on met en place pour toutes les SO et AC. Le processus informait, ou tout ce qui est processus interne que vous avez pour parvenir à cette étape-là, tout cela dépend de l'ALAC et de tout autre groupe d'en décider.

Donc pour ma part, je ne peux pas faire de commentaire là-dessus. Je crois réellement que ça ne va pas avoir d'incidences majeures sur les choses, mais par rapport au formulaire préétabli, vous allez pouvoir télécharger un Google Doc, ou un PDF. Le personnel va pouvoir trouver la meilleure manière pour le groupe de travailler sur tel ou tel document.

Donc par rapport à l'état actuel des choses, il ne va pas y avoir de gros changements. Et, comme Cheryl le dit, l'étape formelle de la fin, c'est le personnel qui va s'en charger, et c'est le cas actuellement aussi lorsqu'une équipe de soutien soumet une déclaration approuvée par l'ALAC au procès-verbal. C'est le cas actuellement.

MAUREEN HILYARD :

Merci de ces précisions, Carlos. J'espère que ça vous a aidé Marita. Alan, vous avez le mot de la fin.

---

ALAN GREENBERG :                   Merci. Alors, pour répondre à Marita, moi je ne suis pas préoccupé. Marita a parlé du Google Doc comme la panacée, or je pense que tout le monde sera d'accord pour dire que Google Doc c'est tout sauf la panacée, parce qu'il faut passer de ce que nous avons développé comme un commentaire pour ensuite le soumettre. Mais ce serait une excellente chose de pouvoir faire un copié/collé du Google Doc, si on décidait de le faire, et si on choisit plutôt un PDF, on pourra le faire aussi. Donc moi, j'attends avec impatience ce nouveau système, et s'il y a quelques petits problèmes de départ, je suis sûr qu'ils seront résolus rapidement.

MAUREEN HILYARD :                Merci beaucoup. Excellente conclusion pour ce point de notre ordre du jour. Merci encore Jana et Carlos. Je pense qu'il y a finalement une lumière qui pointe à la fin du tunnel et pour nous la communication est très importante avec votre groupe. Donc merci de votre présentation, on restera en contact avec vous à mesure que vous avancerez dans ce travail. Merci en tout cas d'être venus aujourd'hui.

Nous allons maintenant passer à Léon, qui a patiemment attendu son tour et qui va nous faire une mise à jour de ce qu'il se passe au conseil d'administration et de la manière dont on peut aider. Merci Léon.

LÉON SANCHEZ :                    Merci Maureen, bonjour à tous. Très heureux d'être avec vous de nouveau. Peut-être que vous le savez, peut-être pas, nous avons pris un congé de deux ou trois semaines au conseil d'administration, ça n'est pas chose courante, mais cette fois-ci le conseil d'administration a

---

décidé de faire une pause pendant trois semaines. Donc trois semaines de silences à bien des égards. Et moi j'ai souffert de ce syndrome de silence, donc je profite de cet appel de l'ALAC pour pallier un petit peu cela et merci de m'avoir invité.

Donc, conséquence de ces congés de 3 semaines du conseil d'administration, je n'ai pas grand-chose à vous rapporter. La plupart des résolutions pertinentes que nous avons approuvées lors de nos réunions récentes ont à voir avec la Covid 19 et son incidence sur l'ICANN 72. Comme vous le savez le conseil d'administration a décidé que l'ICANN 72 soit une réunion virtuelle de nouveau, il s'agit de la résolution la plus importante, avec deux résultats. À savoir que le conseil d'administration demande au PDG de coordonner avec la communauté de l'ICANN en vue d'explorer des moyens d'avoir une réunion plus petite et hybride en vue de faire une transition entre cette réunion virtuelle et une réunion hybride. Et il y a de nombreux aspects à prendre en considération avant de prendre une position pour voir si l'on retourne vers des réunions présentielles, des réunions hybrides. Nous en avons déjà discuté la dernière fois que j'ai participé à votre réunion.

Si nous choisissons de revenir à des réunions présentielles il y aura une partie importante de notre communauté qui n'aura pas la possibilité de participer à ces réunions présentielles en raison des nombreuses restrictions de déplacement qui sont encore en vigueur, et les choses ne cessent d'évoluer, en ce moment même. Donc c'est un véritable défi pour le conseil d'administration de prendre position.

Et, comme je vous l'ai dit lors de ma dernière intervention, tous les conseils et les informations que vous pourrez nous donner sont très

---

utiles pour nous parce que ça va nous permettre de prendre une décision éclairée et équilibrée.

Outre cela, Maureen, je pense que toutes les résolutions que nous avons approuvées je vous en ai fait part.

Et peut-être que ce qu'il est important de vous dire c'est que la conséquence du processus de NomCom cette année, nous aurons une rotation importante au sein des membres du conseil d'administration. Nous allons perdre Ron Da Silva qui va être remplacé par Alan Barrett de l'ASO. Lito Ibarra va nous quitter aussi, il sera remplacé par Edmund Chong, comme vous le savez Edmund a été désigné par le NomCom et il va remplacer Lito au conseil d'administration. Marika va également quitter le conseil d'administration cette année et sera remplacée par [James Galvin] du SSAC. Et enfin Nigel Roberts de la ccNSO va également nous quitter et sera remplacé par Catherine [inaudible]. Donc une rotation de 4 membres sur la vingtaine de membres du conseil d'administration.

Donc, comme Maarten – président du conseil d'administration – et moi-même l'avons dit, c'est important par rapport à ce que l'on fait au conseil d'administration. Donc nous avons un défi cette année pour essayer de maintenir la dynamique et le rythme habituel des travaux du conseil d'administration.

Donc voilà pour les principales questions importantes dont j'avais à vous faire part. Maureen, bien entendu, je vous invite à initier cette conversation avec moi pour faire en sorte de maintenir ce rythme de travail et féliciter bien entendu les nouveaux membres ALAC récemment nommés.

---

Et je me tiens à votre disposition, Maureen, s'il y a des questions.

MAUREEN HILYARD :

Merci Léon. Y a-t-il des questions pour Léon ? Je suis en train de regarder les deux espaces de mon écran qui devraient normalement voir les mains qui se lèvent. Je n'en vois pas. Merci Léon. Je suis sûr que les membres du conseil auront bien pu profiter de ce congé qu'ils ont pris. Ce sera sans doute difficile de perdre à leurs côtés des personnes qui accompagnent leur travail au conseil d'administration, mais c'est toujours important et utile d'avoir de nouvelles perspectives, nous le savons tous.

Alors, oui, je suis sûre que c'est une grande difficulté pour le conseil mais ce sera sans doute une difficulté avec laquelle nous pouvons tous contribuer pour garantir qu'il y ait de l'activité au sein du conseil d'administration.

Je ne vois pas de demande d'intervention, Léon, donc il semblerait qu'il n'y a pas de question pour vous, nous vous remercions comme toujours de venir participer à nos réunions de l'ALAC et aux autres réunions auxquelles vous participez, parce que je sais que vous êtes présent partout dans la communauté et nous espérons pouvoir vous revoir bientôt à l'avenir.

Sébastien ? Juste à la dernière minute. Sébastien vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Maureen mais ce n'était pas pour poser une question à Léon. Mon intention était de signaler que si vous regardez la sélection du NomCom

---

vous verrez qu'il y a différentes personnes des différents SO et AC qui connaissent très bien At-Large et je suis sûr que tous vos représentants au sein du NomCom cherchent à ce que cela soit préservé. Alors je suis content de voir quels ont été les candidats retenus dans ce sens. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci Sébastien. Très bien. Passons maintenant à la mise à jour de politique. Evin n'est pas disponible aujourd'hui, ce sera donc à Jonathan et à Olivier de présenter ces activités.

JONATHAN ZUCK : Merci Maureen. Je suis prêt à suivre les [inaudible] de Léon, c'est ce que j'espère... J'allume ma caméra. Bonjour à tous, me voilà.

Il y a un bon nombre de sujets qui sont en cours de discussion. Il y a bien sûr eu un ralentissement, étant donné que c'est l'été et c'est bien, c'est bon pour moi, je suis d'accord, on a une activité un peu moins frénétique qu'auparavant.

Nous avons toutefois du travail en cours pour planifier la réunion ICANN 72, mais il y a cependant du travail de politique qui avance.

Alors je voulais présenter à l'ALAC un petit récapitulatif de ce qu'il se passe. Il y a des membres qui sont ici présents qui participent aux groupes de travail qui pourront peut-être partager leurs propres mises à jour et ajouter des informations. Je sais que ces personnes participent également aux réunions du CPWG au sein duquel nous discutons de ces sujets.

---

Il y a le PDP sur les IDN qui est relativement nouveau, qui vient de commencer à travailler, juste après la réunion de l'ALAC. Les membres de l'ALAC qui participent à l'EPDP concernant les IDN comprennent Satish Babu, Liana [inaudible] et Abdulkarim Oloyede, qui coordonneront au cours des prochaines journées avec le CPWG pour présenter des mises à jour et pour confirmer l'avis de l'At-Large.

Dans l'environnement des PDP on commence à voir un déplacement vers un modèle de représentation qui correspond à nos changements à l'At-Large qui visent à avoir des sortes de cycles au cours desquels les bénévoles qui participent aux groupes de travail sont envoyés, comme à la guerre, avec nos meilleures intentions et qui reviennent vers nous pour discuter les avis, les compromis ou les délibérations qui se tiennent dans le but de pouvoir obtenir davantage d'informations et mieux connaître le point de vue des représentants qui sont bénévoles et des membres du CPWG concernant les différents PDP. Il y a différents travaux en cours mais nous sommes toujours confiants de ce qu'il se passe.

Les représentants au PDP sur les OIG, il y a eu un [inaudible] au CPWG sur un changement potentiel de la charte qui est considéré. Pour ceux qui n'en sont pas au courant, l'équipe des OIG s'est retrouvée abandonnée face à un problème de décision, mais il y a des solutions qui sont disponibles pour permettre à cette équipe des OIG de continuer à avancer.

Il y a une présentation de Judith qui a été faite au CPWG pour présenter les solutions proposées qui sont considérées, pour présenter d'autres choix, y compris un rapport préliminaire et autre.

---

Alors, c'est considéré comme une étape supplémentaire à compléter mais le groupe de travail continue toutefois à travailler.

Il y a également la révision de la politique de transfert qui fait l'objet d'un PDP. Depuis notre dernière réunion, les volontaires au PDP de la politique de transfert de l'ALAC, qui comprennent Steinar Grotterod, Daniel Nanghaka, ont présenté les informations mises à jour au CPWG et ont coordonné avec le groupe afin de pouvoir trouver des positions de consensus sur un nombre de questions. Ce PDP de la révision de la politique de transfert est confronté à la question de savoir s'il devrait y avoir une notification et une approbation de l'entité perdante, comme on l'appelle. C'est-à-dire que si l'on demande un transfert de son nom de domaine d'un bureau d'enregistrement à un autre, la proposition est que cela ne puisse être confirmé que si l'on reçoit la confirmation du bureau d'enregistrement gagnant et non pas de confirmation de la part du bureau d'enregistrement perdant.

Au sein du CPWG, ceux qui représentent la communauté At-Large sont plutôt d'accord sur le fait qu'il devrait y avoir une confirmation de la part du bureau perdant. Les collègues de l'équipe ont mis au point un document d'appel à commentaires des membres de l'équipe pour savoir quelles seraient les priorités et pour savoir quelle est l'importance de cette confirmation et notification à l'entité perdante qui résulte d'être prioritaire pour nous d'ailleurs. Donc nous sommes déjà en train de travailler à cela.

Par ailleurs, nous avons toujours le processus accéléré d'élaboration de politique par rapport à la spécification temporaire ou la conformité avec le RGPD, je ne sais plus, il me semble qu'il n'y a pas de nom officiel à ce

---

processus. Mais en tout cas il se trouve à la phase 2A à présent. Les volontaires ont coordonné avec le CPWG pour rédiger et présenter une déclaration de l'ALAC concernant l'intérêt public du rapport initial. Nous avons recommandé que le conseil d'administration rejette le SSAD du fait qu'il s'agit d'une solution trop complexe pour répondre à un essai un peu trop limité de répondre à ce qu'il faut que l'on fasse.

Alan ou Hadia pourraient ajouter plus d'informations à ce sujet, mais l'idée est de trouver une solution sur cette [inaudible] qui crée un système de tickets, étant donné que finalement le SSAD ne fait que ça, au lieu de créer tout un projet qui générerait des coûts et investissements de temps sans que l'on voie pour autant de retours de cet investissement.

Voilà les gros titres de nos PDP et EPDP. Si vous souhaitez en discuter davantage, vous me le direz. Je vais regarder s'il y a des demandes d'intervention. Oui, Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Merci, je vais moi-même allumer ma caméra maintenant.

J'ai quelques commentaires. Par rapport à ce que disait Jonathan sur le rejet du SSAD, je pense qu'il faut être prudent et ne pas faire de commentaires qui puissent être mal interprétés par rapport à cela. Il pourrait y avoir des complications que je ne connais pas bien, mais tout ce que nous disons est que cela devrait pouvoir être mis en œuvre de manière simplifiée sans devoir concevoir tout un outil aussi compliqué.

Je ne sais pas dire pourquoi, je n'entrerais pas ici dans les détails, mais pour ce qui est de notre PDP nous allons tenir la prochaine réunion la

---

semaine prochaine dans le but de pouvoir finalement conclure ce travail. Le rapport sera présenté au CPWG le 2 septembre et nous aurons jusqu'au 10 septembre pour ajouter des rapports minoritaires à ce rapport qui sera alors mis à jour à mesure que nous recevrons ces rapports minoritaires.

Nous espérons que vous serez d'accord avec nous pour soutenir la présentation d'un rapport minoritaire. Je ne vais pas trop en parler maintenant, je ferais peut-être une présentation demain lors de la réunion du CPWG, mais il faudrait que j'en reparle avec Hadia.

Dans tout ce processus, ce que nous voyons est que le résultat est loin d'être ce que nous escomptions, nous espérons pouvoir nous mettre d'accord sur l'élément du RDDS et surtout sur la question de la distinction entre personnes physiques et morales.

Au cours des deux dernières journées nous en avons discuté et il me semble que nous sommes bien d'accord sur le fait qu'il ne peut pas y avoir d'exigence pour que les parties contractantes utilisent ce champ, mais il pourrait y avoir des champs qui soient ajoutés pour indiquer si la personne est une personne physique ou morale et pour préciser s'il s'agit d'informations personnelles ou pas.

C'est un peu simpliste peut-être comme [inaudible] mais on pensait que c'était quelque chose de vraiment très important. Si on avait de véritables dialogues où les gens s'écoutaient, si cela avait été le cas au cours de la dernière année que nous avons travaillé au travail de ce groupe, je pense que le résultat de ces réunions aurait pu être bien plus avantageux. Mais c'est ce que c'est, le PDP conclura son travail bientôt,

---

l'ALAC a toujours du travail à faire, mais il ne manque pas autant qu'avant. On approche de la fin. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci Alan. Jonathan vous avez autre chose à dire ou on avance au point suivant ?

JONATHAN ZUCK : Je voulais être sûr qu'Olivier n'ait pas d'ajout à apporter ou qu'il n'y ait pas d'autres commentaires ou questions. Je ne vois pas de main levée, donc je présume que vous pouvez continuer.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : J'étais sûr que vous alliez me céder la parole. J'allais ajouter une chose. À la lumière de la présentation de l'ITI qui a été faite tout à l'heure, comme vous le savez les personnes individuelles ont l'occasion de pouvoir faire des commentaires individuels aux déclarations de politique, mais cela ne veut pas dire que vous ne devriez que contribuer à l'élaboration de politique d'At-Large. Mais je voulais le dire pour que vous sachiez que nos propres processus ne vont pas changer et que tout fonctionne sur les Wikis, les documents Google et autres.

Ce n'est peut-être pas l'idéal, mais peut-être qu'on pourra, à d'autres moments, dégager des consensus pour publier des avis consensuels qui auraient un point majeur, bien sûr. Mais il faut le dire de toute façon. Je vous invite toutefois à continuer à contribuer étant donné que ce sont les déclarations qui ont laissé [inaudible] à la fin de la journée.

---

MAUREEN HILYARD :                   Merci Olivier. Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises sur le chat, il est très important de savoir que le CPWG est notre enceinte clef pour l'élaboration des commentaires d'At-Large. Merci.

JONATHAN ZUCK :                   Maureen, excusez-moi, je vous interromps. J'aimerais répondre à cela. Il se pourrait fortement qu'il y ait des changements structurels par rapport à la manière dont on gère la charge de commentaires publics. Parce que le nouveau système tourne beaucoup plus autour des questions individuelles et au fait d'y répondre. Par rapport à des longs paragraphes rédigés, par rapport à notre sentiment vis-à-vis d'un rapport. Donc il y aura une demande beaucoup plus structurée de commentaires et donc des contributions beaucoup mieux structurées. Donc il faudrait peut-être voir quelle est la meilleure manière de procéder, des sections de Google Doc ou autre, mais il se pourrait fortement que nous devions faire évoluer la manière dont nous structurons nos propres discussions en vue de nous adapter à ce nouveau processus de soumission de commentaires publics. Mais je pense que, d'une manière générale, c'est positif la manière d'avancer parce qu'il s'agit de réponses structurées. En l'absence de cela, il y a la possibilité pour le personnel de créer cette structure. Et donc il y aurait un résumé de la part du personnel plutôt que de faire des soumissions directes et où nos propres textes sont soumis au groupe de travail.

Donc je pense que c'est une évolution positive dans le processus de commentaires publics.

---

MAUREEN HILYARD :                    Merci Jonathan. Oui, effectivement, comme cela a été dit auparavant, il y a des avantages et des inconvénients et il faut voir comment les choses vont fonctionner pour nous par rapport au CPWG et voir comment accomplir ce qui est important pour At-Large. Permettre aussi aux individus de faire leurs propres commentaires sur des aspects individuels, comme par exemple les discussions politiques qui pourraient avoir lieu.

Alan, est-ce que c'est une nouvelle main que vous avez levée ?

ALAN GREENBERG :                    Oui, effectivement.

MAUREEN HILYARD :                    Alors allez-y.

ALAN GREENBERG :                    Alors, ce que Jonathan décrivait à l'instant, avec une structure, c'est déjà le cas, parce qu'avec le format Google Doc utilisé par la GNSO depuis ces dernières années pour la plupart des PDP c'est justement cela, c'est quelque chose de structuré. Toutefois, et c'est important de le noter, on sait tous que si vous faites un sondage ou un questionnaire, vous pouvez avoir une forte influence sur les résultats par rapport à la manière dont vous posez les questions.

Donc ne soyons pas naïfs ici, les questions qu'on pose très souvent par rapport aux PDP sont formulées de telle manière qu'elles ne nous permettent pas réellement de nous prononcer réellement et de dire quelle est notre véritable opinion. Et ça, c'est quelque chose qu'il va

---

falloir continuer à faire, parce que si on n'a pas un contrôle total sur la manière dont les questions sont formulées, alors on perd une partie du contrôle sur tout le processus. Et s'il y a des questions ciblées qui sont posées, tel que c'est le cas actuellement, il faut être très prudent et ne pas se contenter de répondre tout simplement à ces questions et essayer de faire passer notre message et d'exprimer clairement notre opinion personnelle. Voilà tout ce que j'avais à dire.

Et d'ailleurs, si mon commentaire implique qu'il y a une tentative délibérée de faire en sorte que ça soit de plus en plus difficile pour nous de faire connaître notre opinion, notre réelle opinion, écoutez, je dirais simplement que ce sont les règles du jeu, c'est ainsi que les choses fonctionnent.

MAUREEN HILYARD :

Merci Alan. Une dernière intervention sur ce point avant de passer au point suivant ? Non ? Très bien.

Alors, rapports à la suite des politiques, on passe maintenant en bas de la page, me semble-t-il... Merci.

Je pense que Heidi va nous faire la mise à jour.

HEIDI ULLRICH :

Oui, merci beaucoup, bonjour à tous. Je vais couvrir les ALS. Nous avons 251 ALS actuellement. Pas de candidature pour l'instant. Quelques diligences raisonnables.

---

Nous passons aux candidatures individuelles. Il y en a actuellement 152. Deux nouvelles candidatures individuelles d'EURALO et une d'AFRALO. Donc nous avons de nouvelles candidatures individuelles ici.

C'est tout, merci.

MAUREEN HILYARD :

Parfait. Merci. Donc, pour ceux d'entre vous qui peuvent voir l'ordre du jour, vous verrez le tableau avec les chiffres pertinents par rapport à nos membres.

Nous passons maintenant aux autres rapports. Nous avons d'abord les rapports de liaisons. Est-ce qu'il y a des liaisons qui aimeraient partager quelques informations avec nous ? Yrjo ?

YRJO LANSIPURO :

Merci Maureen. Oui, mon rapport porte sur la dernière réunion d'ALAC que nous avons eue. Cette réunion était spéciale puisqu'il y a eu un effort réalisé pour faire en sorte que cette réunion soit plus vivante et en particulier faire en sorte qu'il y ait plus de gens du côté du GAC qui parlent. Parce que nos réunions conjointes se sont transformées en un débat d'experts très complexes, par le passé. Donc on a essayé d'explorer de nouvelles questions et d'engager plus de gens. Et je pense qu'en partie nous avons réussi.

Mais cette expérience nous a montré également qu'il est très difficile de faire en sorte que les membres parlent spontanément. Donc, ce que j'ai fait c'est que j'ai envoyé un message à Manal et à mon homologue au GAC en leur demandant à l'avance les thématiques de la prochaine

---

réunion, en insistant sur le fait qu'il est très important de commencer à préparer ces réunions à l'avance, bien à l'avance.

MAUREEN HILYARD :                   Merci Yrjo. Marita ?

MARITA MOLL:                        Merci Maureen. Je voulais faire une mise à jour par rapport à l'OSB. Je sais que Holly n'est pas avec nous aujourd'hui, mais je voulais simplement vous dire que ce groupe se réunit toutes les semaines et nous avons eu une incroyable intervention de Becky Nash par rapport à la planification en cours et qui est revue actuellement ; on a eu deux séances avec elle et lors de la deuxième, la semaine dernière, Becky nous a expliqué la nouvelle manière dont son équipe travaille sur l'établissement des priorités et ils ont exploré toute sorte d'outils en vue d'établir des priorités et trouver tous ensemble quelque chose qui pourrait fonctionner pour nous tous, étant donné le caractère très singulier de l'ICANN.

Donc un processus pilote va être mis en place, ça va être quelque chose de très important et nous serons là pour y participer. Et, cette semaine, nous allons commencer à parler de l'initiative opérationnelle du budget, voir ce sur quoi il faut se concentrer. Donc il y a beaucoup de travail en cours dans ce groupe de travail.

Voilà pour un rapport rapide et vous dire que nous sommes très occupés.

---

MAUREEN HILYARD : Très bien, merci Marita. Quelqu'un d'autre souhaite faire un rapport sur les activités de son groupe de travail ? Non ? Cheryl ?

CHERYL LANDGON-ORR : Oui, j'aimerais vous parler du Wiki. C'est Shiva qui m'invite à en parler. Effectivement, c'est quelque chose de très important....

[Il y a une interférence sur la ligne, l'interprète s'excuse Cheryl demande à ce que cette personne soit sur muet]

Donc moi, à l'époque où j'étais liaison à la GNSO, j'ai toujours mis les questions prioritaires en haut du document pour qu'on puisse les traiter au sein de la petite équipe pour faire des réunions de l'ALAC en début de mois et en fin de mois sur des questions particulières qui ont lieu ou devraient avoir lieu. Et je suggère que l'on continue de procéder ainsi pour anticiper tous ces va-et-vient incessants.

MAUREEN HILYARD : Merci Cheryl. Excusez-moi de cette interruption. Oui, chaque rapport de liaison est unique et il y a des informations très intéressantes qui figurent dans ces rapports. Et je vous invite à les lire d'ailleurs, notamment par rapport aux commentaires faits par rapport au fait qu'il faut être impliqués dans ces rapports.

Bien, si personne d'autre ne souhaite intervenir, je vois deux mains levées, mais je pense qu'elles sont anciennes. Marita ?

MARITA MOLL : Non, excusez-moi, c'est une ancienne main.

MAUREEN HILYARD : Très bien, merci. Donc pour passer à la dernière partie de notre réunion, nous allons parler de l'ICANN 72. Et pour ce faire, je cède la parole à Heidi.

HEIDI ULLRICH : Merci. Une fois de plus, Gisella n'est pas là, donc je vais faire de mon mieux pour couvrir ce point. Il nous reste deux mois environ avant l'ICANN 72. Comme vous le savez, il s'agira d'une réunion virtuelle. Nous avons l'espace de travail qui a été créé et ça c'est l'espace principal où tout le travail, toutes les activités liées à l'ICANN 72 et à la semaine préparatoire figureront. Donc je vous invite à consulter cette page.

Emploi du temps préliminaire : il y aura trois semaines séparées. La première semaine sera la « prepweek », du 12 au 15 octobre, avec des mises à jour de la part de l'organisation ICANN et d'autres parties de la communauté. La semaine suivante, qu'on appelait semaine intersessions avant, est devenu la semaine At-Large parce que le comité de planification a convenu de faire en sorte que pendant cette semaine on se concentre sur le gros du travail de l'At-Large. Donc il y aura des séances politiques, des séances de travail, une réunion du CPWG, une réunion du groupe renforcement de capacité, sensibilisation, etc. Donc une grosse semaine pour At-Large. Donc on vous invite à y participer activement. Ensuite, la semaine suivante ce sera l'AGM, avec l'annonce des dates révisées récemment, donc du 25 au 28 octobre. Et l'idée de la semaine précédente, avant l'AGM, c'est de vous permettre de participer à toutes les réunions de travail.

---

Ensuite on a la réunion At-Large/Conseil d'administration et réunions avec les autres SO et AC et le GAC dans les réunions potentielles.

Donc voilà la structure prévue pour l'heure. Où en est-on de la planification ? Si vous cliquez sur ce lien, vous voyez qu'il y a plusieurs thématiques, séances proposées. L'idée c'est de voir quelles sont les réunions organisées par At-Large, il s'agit de propositions de sujets pour la plénière, en fonction de ce qui sera retenu.

Ensuite, le comité de planification va avancer et les sessions qui ne seront pas acceptées pour avoir lieu en plénière auront lieu en séances ordinaires.

Et je pense que j'en ai fini avec ce résumé. Je ne sais pas, Maureen, si vous voulez passez en revue les différentes propositions dont j'ai parlé ? On en a parlé lors de la réunion précédente.

MAUREEN HILYARD :

Je ne sais pas s'il y a des questions, mais en tout cas on allait normalement voter pour savoir laquelle des trois, pour l'instant, parce que la ccNSO avait proposé que l'on ne tienne que deux plénières étant donné que la réunion a été raccourcie. Et Sébastien a fait un commentaire intéressant en disant qu'il devrait y avoir en avoir 4, une par jour. Alors je pense que ce serait une discussion intéressante qui se tiendra lors de la réunion de planification de la production d'At-Large.

Est-ce qu'on a déjà envoyé le sondage ? Il me semblait bien qu'on allait envoyer un sondage pour demander à tout le monde ce qu'ils pensent pour sélectionner leurs trois choix principaux sur les 6 plénières qui ont été proposées, à savoir 4 par ALAC et deux par le GAC. Les séances du

---

GAC qui étaient proposées étaient présentées lorsque l'on discutait de la possibilité de tenir des réunions hybrides. Alors quels étaient les critères pour qu'une réunion hybride soit une réussite, c'était l'un des sujets proposés, et par ailleurs ils avaient proposé une mise à jour sur le HTTP.

En tout cas, tout apparaît sur la page Wiki. Nos propositions, les propositions du GAC. On devait voter sur 3. Donc ce sera envoyé pour que vous votiez.

Oui ?

HEIDI ULLRICH :

Pardon Maureen, ça a été circulé auprès du comité de planification d'At-Large.

MAUREEN HILYARD :

Très bien. Merci. Ce serait utile de le discuter sur le chat. Je suis consciente du fait que cela a été circulé auprès du comité de planification de l'ICANN 72. Je ne suis pas très sûre de ce qu'il va se passer au-delà de cela.

Alors, il faut que la décision soit prise, comme le disait Heidi. Les sujets qui ne seront pas retenues pour les plénières seront des sujets de discussion qui seront sans doute inclus dans notre propre programme. Ce sont des séances qui sont bien planifiées déjà, voilà pourquoi.

Avez-vous des questions ? On voudrait avoir des contributions pour les réunions de l'ICANN 72. Si vous avez des avis sur ce que nous avons proposé, ce que vous pensez par rapport à ce que l'on veut inclure. Sébastien, vous levez la main.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, vous avez interprété ce que je disais un peu différemment je pense. Si on discute du format de travail et si la réunion va durer 4 jours, je me disais qu'il serait très intéressant de tenir une réunion de toute la communauté par jour, que ce soit plénière ou pas. Mais je pense que si on pouvait en tenir 3 ce serait déjà très bien. Et je pense qu'il faut insister dessus.

Autrement, je sens qu'en fin de compte la raison pour laquelle nous tenons des réunions de l'ICANN ce sont des plénières, parce que la réunion avec la ccNSO ou le conseil d'administration, peuvent se tenir à n'importe quel autre moment. Ça n'est pas la peine d'avoir de semaine spécifique.

J'ai toujours du mal à ce que les réunions soient départagées sur trois semaines, je ne sais pas comment on pourrait faire autrement, mais je sens que c'est trop. Mais cela semble être le sens dans lequel nous avançons, au moins pour At-Large. Et ça devient assez lourd, quel que soit notre fuseau horaire. C'est difficile pour tous. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci Sébastien. Alors, pour rappel, la semaine d'At-Large devrait se concentrer sur les activités d'At-Large, lorsque les activités d'At-Large sont organisées en marge du programme ou de l'emploi du temps principal il faut s'organiser autour de ces activités qui se tiennent au-delà de notre communauté. Mais au moment de planifier les fuseaux horaires, peut-être que ça donne de 9 h du soir jusqu'à 5 heure du matin pour les membres et nos séances sont éparpillées un peu partout, ce qui

---

ne rend pas service aux membres de notre communauté qui ne sont pas sur le même fuseau horaire de la réunion.

Alors je sentais que si on tenait nos réunions suivant notre organisation habituelle et les fuseaux horaires que nous utilisons normalement pour nos réunions, on pourrait condenser nos réunions sur des périodes plus courtes ou sur des fuseaux horaires plus raisonnables en fonction des sujets. Et donc que cela nous conviendrait mieux nous, au lieu de devoir nous adapter à l'emploi du temps de l'ICANN. C'était ça l'idée pour moi. C'est toujours à l'essai, bien sûr. Les séances que nous avons prévues vont cibler sur notre communauté donc l'idée était de bien desservir notre communauté, qui est intéressée.

Dans le cas de l'AGM, de la réunion générale annuelle, si vous avez quelque chose à dire et que vous voulez rester éveillé pendant toute la nuit pour dire ce que vous voulez dire, vous pouvez choisir de le faire. Mais ce n'est pas nos séances qui vont vous maintenir éveillés.

Toutefois, nous proposons des sujets pour les plénières, nous aurons des réunions avec les groupes intercommunautaires auxquels nous participons, qui auront par exemple sans doute des réunions avec le GAC, il y aura également une réunion avec le conseil d'administration que nous tiendrons cette semaine-là, étant donné que nous n'avons pas d'autres activités en simultané.

Voilà, c'est un essai. Sébastien, est-ce que vous souhaitez intervenir à nouveau ?

---

SÉBASTIEN BACHOLLET : Non, c'était une ancienne demande de prise de parole. Ce n'est pas pour vous contredire, mais si quelqu'un doit prendre une semaine de vacances pour participer à la réunion, ici il va falloir que la personne demande 2, voire 3 semaines de vacances pour pouvoir participer. C'est ça pour moi le conflit de l'organisation.

Le fuseau horaire change selon la réunion. Donc moi je suis plutôt d'avis qu'à la fin de l'année on sera tous en égalité à cet égard. Voilà pourquoi pour moi cela pose problème. Ce n'était pas pour que l'on commence à nouveau avec la discussion. J'ai un point de vue différent du vôtre, c'est tout. Merci.

MAUREEN HILYARD : Oui, et bien on essaiera, on verra ce que cela donne. Il y a la question du fuseau horaire. Il y a également la question du temps.

Je vois ce que vous dites par rapport aux trois semaines. C'est vrai que trois semaines de vacances c'est trop. Il y a également la question de savoir comment gérer ces trois semaines pour qu'elles ne soient pas trop chargées pour notre communauté. Je pense qu'il faudra essayer de trouver des solutions de compromis.

En tout cas voilà, c'était la recommandation. Si vous recevez ces alertes qui vous demandent de partager votre avis par rapport à la plénière, je vous encourage vivement à y répondre, comme ça on connaîtra votre avis d'ici vendredi prochain.

Nous voilà à la fin de la réunion. La prochaine réunion se tiendra à la fin du mois de septembre. Normalement, pour l'instant, on a prévu de la tenir à 2 h UTC, ce qui ne convient pas beaucoup à certains de nos

---

membres, mais ça pourrait changer en fonction des invités qui viendront faire leur présentation. On n'a pas décidé. Si vous avez des recommandations d'orateurs invités qui seraient d'intérêts pour la communauté d'At-Large, faites-le-nous savoir et, à ce moment-là, on pourra ajuster l'heure de l'appel en fonction de ces invités. Autrement, ce sera au début de la matinée pour l'Europe.

Bien, s'il n'y a plus d'autres commentaires, nous allons arrêter notre appel tout de suite, vous pourrez profiter des deux minutes d'avance avec lesquelles nous aurons fini. Merci à tous d'avoir participé à notre appel, merci d'avoir été actifs, merci à nos invités, nous apprécions beaucoup leur présence. Ayez une bonne fin de matinée, une bonne après-midi, une bonne soirée, en fonction des cas. Merci et au revoir.

CLAUDIA RUIZ :

Merci. Bonne fin de journée, profitez de votre journée. L'enregistrement est terminé.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**